



## Communiqué de presse

### **Laurent Trésallet, maire de Peisey-Nancroix, élu président du conseil d'administration du Parc national de la Vanoise**

**Le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise s'est tenu ce vendredi 11 décembre 2015. Laurent Trésallet, maire de Peisey-Nancroix, a été élu président du conseil d'administration. Les maires et conseillers départementaux ont quitté la séance pour ne pas participer au vote.**

C'était une séance importante puisque c'était la première depuis l'adhésion à la charte. Le point central était l'élection à la présidence du conseil d'administration de l'établissement, dans le contexte où 27 communes sur 29 avaient refusé d'adhérer à la charte du Parc national en septembre.

Denis Labbé, préfet de la Savoie, a présidé à l'élection. Alain Emprin, maire de Villaroger, (commune ayant refusé l'adhésion à la charte) s'est déclaré candidat en associant Jacques Arnoux, maire de Lanslebourg (commune également non adhérente) à la vice-présidence. Sa candidature était portée par l'association des maires du Parc national. Exprimant qu'« elle pouvait être dérangeante mais légitime », il a indiqué que sa volonté était de passer au concret pour un projet de territoire

Le maire de Peisey-Nancroix, Laurent Trésallet (commune qui a voté la charte du Parc national) a expliqué qu'« en tant que signataire de la charte [sa] candidature pouvait être la plus rassembleuse des sensibilités présentes » et qu'il avait en tant que maire les mêmes problématiques que ses collègues.

Suite à une interruption de séance pour permettre aux membres de se concerter, Alain Emprin lui a demandé d'accepter d'être vice-président et qu'en cas de refus les élus quitteraient la salle et ne participeraient pas au vote. Laurent Trésallet a alors indiqué qu'il considérerait sa candidature légitime et fruit d'une longue démarche personnelle.

Dès lors les maires et représentants du conseil départemental ont quitté le conseil d'administration, privant l'assemblée d'un débat et de l'expression démocratique.

Le vote a conduit à l'élection de Laurent Trésallet à la présidence avec une très large majorité dès le premier tour. Le premier geste du président a été de proposer de laisser le poste de premier vice-président vacant afin qu'il puisse être occupé par un maire n'ayant pas voté la charte.



L'élection du deuxième vice-président, Christophe Roulier, personne qualifiée pour la protection de l'environnement reflète également les diverses sensibilités du conseil d'administration.

Le conseil s'est déclaré consterné par l'attitude des élus, considérant qu'elle constituait un déni de démocratie, ceux-ci ayant réalisé que leur candidat ne pourrait obtenir la majorité des voix. Les chemins seront certainement difficiles pour revenir à la réconciliation mais le nouveau président est bien décidé à s'investir à cet effet.

## Laurent Trésallet

Maire de Peisey-Nancroix depuis les dernières municipales, Laurent Trésallet a 31 ans. Fils d'agriculteur ayant travaillé en alpage, il est accompagnateur en montagne et moniteur de ski. Il a souhaité que sa commune adhère à la charte considérant qu'il valait mieux faire partie du Parc pour recréer de la confiance avec les habitants que rester en dehors.

Il s'est investi dans un projet de convention avec le Parc pour engager des actions concrètes. Il souhaite aussi que l'on puisse trouver les moyens de maintenir le lien avec les communes n'ayant pas adhéré. C'est le plus jeune président de toute l'histoire du Parc national.



Laurent Trésallet (au centre), président du conseil d'administration du Parc national de la Vanoise

© Parc national de la Vanoise – Christian Neumüller